



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E83611

VALABLE JUSQU'AU 10/09/2026

ÉDITÉ LE

17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : 481 897 817 00039

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 218352 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10393821504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10393821504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : LOGIS ECO CONSEIL

1 RUE DES HERBIOTTES
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Téléphone : 03 80 51 70 69

Fax : 03 80 52 00 92

Portable : 06 33 88 30 90

Site Internet : <http://www.logisecoconseil.fr>

E-mail : info@logisecoconseil.fr

Responsabilité légale :

DE MATOS GONCALVES ANTONIO CO-GÉRANT / POUSSET NICOLAS
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/01/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/06/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	26/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/09/2024
o Fenêtres de toit	19/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/09/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.